qu'on ne leur en laissait dans leur colonie, attirés en même temps par la fertilité de la vallée de la rivière Connecticut, vinrent s'y établir. Ils y fondèrent plusieurs villes dont celle de **Hartford** (1636) devint la plus considérable.

En 1662. John Winthrop obtint du roi Charles II, une charte qui faisait du Connecticut une petite république ayant le droit de choisir ses gouvernants et de faire elle-même ses lois. Quand, plus tard, Sir Edmund Andros fut nommé gouverneur-général de la Nouvelle-Angleterre, il annula les dispositions de cette charte et voulut même se faire remettre le précieux document. Un débat très animé s'engagea alors entre le gouverneur et les habitants du Connecticut: on en était au soir et la discussion durait encore, quand tout à coup toutes les bougies s'éteignirent à la fois; avant qu'on put les rallumer, la charte avait disparu. On l'enfouit dans le creux d'un chêne qui fut depuis appelé "charter oak" et conservé avec beaucoup de respect jusqu'en 1856, où la tempête le renversa. Quand Sir Andros eut quitté la Nouvelle-Angleterre, les colons du Connecticut purent de nouveau jouir des privilèges que leur garantissait la précieuse charte.

IV. — Rhode-Island. — 7. Les habitants de la Nouvelle-Angleterre qui la plupart ne s'étaient exilés que pour jouir d'une liberté religieuse qu'ils regardaient comme un droit, devinrent cependant les plus intolérants des hommes envers ceux qui ne partageaient pas leurs croyances ou qui n'adhéraient pas à la secte établie dans la colonie. C'est à cette intolérance religieuse qu'est